



Le Mont-sur-Lausanne, le 30 janvier 2025

Paquet d'allègement des finances fédérales

La promotion du bois est encore nécessaire pour atteindre les objectifs de construction respectueuse du climat

Le Conseil fédéral a mis en consultation le paquet d'allègement des finances fédérales selon la proposition du groupe d'experts Gaillard. Il prévoit notamment une modification de la loi sur les forêts qui aura des répercussions sur le plan d'action bois de la Confédération. Celui-ci soutient des projets qui font progresser l'utilisation de la matière première bois en Suisse. Lignum, l'organisation faîtière de l'économie forestière et du bois, s'engagera pour que cet instrument important de la Confédération pour la promotion du bois conserve sa capacité d'action. Lignum examinera attentivement le projet au cours des prochaines semaines et s'engagera de manière circonstanciée dans la procédure de consultation.

Le paquet d'allègement budgétaire prévoit des mesures relatives à l'art. 34a de la loi suisse sur les forêts. Celui-ci stipule que la Confédération encourage la vente et la valorisation du bois produit selon les principes du développement durable, en particulier en soutenant des projets innovants. L'art. 34a doit désormais être libellé comme suit : « La Confédération soutient des projets en faveur de la vente et de la valorisation du bois produit selon les principes du développement durable ».

« Il est juste d'équilibrer les finances fédérales. Il faut toutefois éviter que certaines mesures d'un poids financier globalement faible aient peut-être des effets indésirables dans des contextes plus larges », déclare le conseiller aux Etats Jakob Stark, président de Lignum, Economie suisse du bois. « Nous devons examiner attentivement les conséquences de l'adaptation prévue de la loi sur les prestations fournies dans le cadre du plan d'action bois de l'Office fédéral de l'environnement OFEV. Cela nécessite dans tous les cas des clarifications approfondies ».

La promotion du bois est importante du point de vue du climat et de la politique énergétique. Ce matériau est un réservoir naturel de CO₂ et ne génère qu'un minimum d'énergie grise, car sa « fabrication » en forêt se fait uniquement à l'aide d'énergie solaire. Le bois est donc naturellement adapté aux constructions respectueuses du climat, efficaces sur le plan énergétique et réalisées en circuits courts, comme l'exige un parc immobilier suisse tourné vers l'avenir. Toutefois, la part des constructions réalisées en bois n'est que d'environ 16% et, parallèlement, il convient de stimuler la récolte, la transformation et la consommation de bois local. « Cela signifie que la promotion du bois en tant que matériau de construction, par les pouvoirs publics, reste d'une importance capitale », explique Jakob Stark. Lignum s'engagera donc de toutes ses forces pour que le plan d'action bois de la Confédération conserve sa capacité d'action.

Lignum, Economie suisse du bois est l'organisation faitière de l'économie suisse forêt-bois. Elle réunit les principales associations et organisations de la filière bois, des instituts de recherche et de formation, des corporations publiques ainsi qu'un grand nombre d'architectes et d'ingénieurs et peut compter sur 18 Communautés d'action régionale. Lignum représente dans toutes les régions de Suisse une filière constituée de près de 85'000 postes de travail, allant de l'économie forestière à l'utilisateur final du bois en passant par les scieries, la production de matériaux dérivés du bois, le commerce, la charpente, la menuiserie et la fabrication de meubles.

Organisations et associations réunies sous l'égide de Lignum :

DBS Dérivés du bois suisse / Forêt Suisse – Association des propriétaires forestiers / FRECEM Fédération Romande des Entreprises de Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie / Holzbau Schweiz / IBS Industrie du bois Suisse / Swiss Timber Engineers Association of Construction STE-AoC / VSSM Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten

Entrepreneurs forestiers Suisse / FSBC Fédération suisse des bourgeoisies et corporations / ISP Communauté d'Intérêts marché Suisse du Parquet / SFV Association suisse du placage / STE Swiss Timber Engineers / VGQ Association suisse pour des maisons de qualité contrôlée / VSH Association suisse des raboteries

Visitez le "service de presse bois" sur www.lignum.ch

Pour de plus amples informations :

Sandra Burlet
Directrice Lignum
Tél. +41 78 734 60 34
sandra.burlet@lignum.ch

Lignum – Holzwirtschaft Schweiz | Economie suisse du bois | Economia svizzera del legno

Mühlebachstrasse 8, CH-8008 Zurich | Tél. +41 44 267 47 77 | Fax +41 44 267 47 87 | info@lignum.ch | www.lignum.ch
Office romand, Chemin de Budron H6, CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne | Tél. +41 21 652 62 22 | cedotec@lignum.ch | www.lignum.ch/fr

